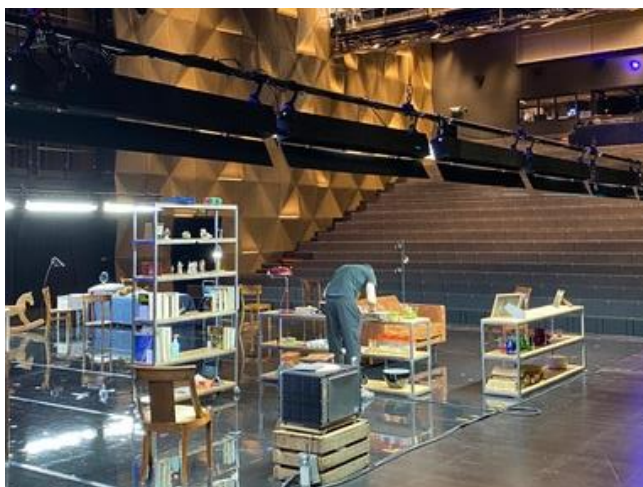


FRAS

fédération romande
des arts de la scène



Rapport d'activités 2021

En bref. Temps de lecture 9 minutes.

Quel travail accompli !!!

De quelle force, de quel courage, de quelle patience, de quelle imagination et de quelle ténacité il aura encore fallu faire preuve durant cette année 2021.

Artistes, technicien.ne.s, artisan.e.s, équipes administratives, indépendant.e.s ou faisant partie d'une Institution, quelle que soit sa taille, la pandémie nous a toutes et tous ébranlé.

Aussi c'est un témoignage d'admiration que nous souhaiterions vous adresser avant la lecture de ce rapport d'activité, réalisé par Thierry Luisier, notre Secrétaire général que nous remercions pour la qualité de son engagement.

Avec le temps s'affirme et s'affine la pertinence de notre FRAS, qui est aujourd'hui solidement reconnue.

Elle est le fruit de nécessités humaines et professionnelles : être ensemble, partager, échanger, apprendre, se réjouir et parfois se consoler, s'épauler.

De grands et beaux chantiers attendent la jeune FRAS.

À nous, ensemble, de faire en sorte qu'elle continue de grandir, en harmonie avec nos désirs de Théâtre.

Jean Liermier et Thierry Loup, co-présidents

LA FRAS

Constituée en juin 2017, La Fédération romande des arts de la scène compte deux associations historiques de plus de trente années d'existence : le Pool de Théâtres romands et l'Union des Théâtres romand. La FRAS représente les employeurs des théâtres de production et de diffusion.

Afin de garantir l'accès du plus grand nombre à la diversité des œuvres artistiques le Pool de théâtres romands et l'Union des Théâtres Romands (UTR) fondent la Fédération romande des arts de la scène. Celle-ci a pour dessein fondamental la vitalité et le développement du spectacle vivant. Dans cet esprit elle met au cœur de ses préoccupations la création et la diffusion des œuvres créées. Elle participe aux différentes politiques culturelles, régionales, nationales et internationales. Elle représente les théâtres romands au sein de l'Union des Théâtres Suisses (UTS) et elle est membre de Pearle – Live Performance Europe.

Dans le cadre de son action en faveur de la vitalité et du développement de la production, la diffusion et l'accueil de spectacles vivants la FRAS a notamment les buts suivants :

1. Défendre les intérêts de ses membres actifs dans les diverses professions des arts de la scène.
 - Représenter et défendre les intérêts de ses membres vis-à-vis des autorités, du public et des tiers et mettre en œuvre toute disposition qui accroît le rayonnement des professions artistiques et culturelles.
 - Assurer la cohésion indispensable entre ses membres en les incitant à une réflexion permanente sur la pratique et les modalités d'exercices de leurs professions et favoriser l'échange d'informations en particulier en créant toute commission pouvant traiter de problèmes spécifiques.

2. Veiller aux conditions cadres de travail.
 - Œuvrer en faveur de conditions-cadres favorables à l'activité et au développement des arts de la scène. Améliorer en particulier les conditions de production et favoriser l'emploi des artistes et professionnels du spectacle.
 - Encourager le développement de relations saines et équilibrées entre employeur·euse·s et employé·e·s des métiers des arts de la scène et stimuler le partenariat social.
 - Promouvoir la formation et la formation professionnelle continue ainsi que l'intégration au marché du travail.
3. Servir ses membres.
 - Offrir des services utiles aux membres en particulier dans les domaines législatifs, des relations du travail et de la sécurité sociale et leur apporter tout concours et service en vue d'accroître leur efficacité et de répondre à leurs préoccupations.
 - Participer à l'administration des structures et institutions sociales destinées aux membres.
 - Informer les membres de ses travaux et leur permettre d'en débattre. Entreprendre toute action jugée utile par le Comité directeur ou l'Assemblée générale.
4. Participer aux politiques culturelles.
 - Étudier et suivre les questions de politique culturelle romande, nationale et internationale. Intervenir auprès des instances ad hoc et développer un travail de lobby.
 - Établir ou susciter les études et les statistiques nécessaires à donner une représentation réaliste du secteur économique que forme ses membres.
5. Collaborer avec d'autres organisations professionnelles et participer à tous groupes ou commissions jugés utiles aux membres.

Le Comité Directeur composé de représentant-e-s des associations membres du Pool et de l'UTR s'est réuni à plusieurs reprises durant les deux dernières années. Le Comité Directeur a pour tâche de définir les actions à entreprendre, de fixer priorités et de définir les stratégies



Sont membres du Comité Directeur en 2021

- Thierry Loup, Co-Président, Théâtres Equilibre-Nuithonie
- Jean Liermier Co-Président, Théâtre de Carouge

Membres

- Anne-Bisang Théâtre Populaire Romand
- Marynelle Debétaz Nebia
- Brigitte Romanens-deville Le Reflet
- Isabelle Matter Théâtre des Marionnettes de Genève
- Vincent Baudriller Théâtre de Vidy Lausanne
- Georges Grbic Théâtre Benno Besson

Suppléants

- David Junod Théâtre de Carouge
- Yan Walther Théâtre du Pommier

En 2021, la FRAS compte un total de **57 membres**. 43 membres du POOL des théâtres romands et 14 membres de l'Union des Théâtres Romands. Le POOL a accueilli 3 nouveaux membres en 2021 : le Théâtre Bicubic de Romont, le Théâtre du Crève-Cœur à Genève, le Théâtre du Jura à Delémont. A noter que Le POOL a « perdu » un membre en 2021 avec la fusion du Théâtre de Valère et du Petithéâtre de Sion au bénéfice d'une seule entité ; le Spot.

VIE ASSOCIATIVE ACTIVE

Les membres de la FRAS se sont réuni.e.s à deux reprise en Assemblées générales ; le 14 juin et le 22 novembre 2021 au Théâtre Equilibre à Fribourg. La situation sanitaire et les contraintes qui pèsent sur la profession et le public ont été longuement abordées. Les comptes 2020, le budget 2021 ont été validés. Des informations ont été échangées sur le Mandat de la CDAC à la Corodis concernant « l'Analyse du système romand des Arts de la Scène », sur les discussions à venir UTR-SSRS portant sur une demande de valorisation du salaire minimum et la prise en compte des années d'expérience dans la CCT, sur la situation de la Caisse de pension Artes&Comoedia, sur la mise en place depuis mars 2021, d'une Personne de confiance pour tous les membres de la FRAS, sur la question de la représentativité de la FRAS au plan national et sur le projet d'Observatoire des politiques culturelles en Suisse romande. A noter également un échange avec le directeur de la SSA M Jürg Rüchti et de très nombreuses discussions artistiques, de projets de productions et d'accueils.

L'Assemblée générale a constitué un groupe de travail sur le développement des Salons d'artistes et de leur organisation.

Dominique Hauser, directrice de la Grange de Dorigny et membre du POOL depuis de nombreuses années a quitté la Grange pour une retraite bien méritée, elle a suivi notre collègue **Roberto Betti** Directeur du Pommier, ainsi que **Marie-Claire Mermoud**, directrice du Casino Théâtre de Rolle qui poursuit son activité professionnelle dans le Lubéron. **Michel Caspary** quitte également la direction du Théâtre du Jorat pour une retraite active.

Les cotisations 2021 ont été diminuées de 0,02 % passant ainsi de 0,09% à 0,07% du budget de charges de chaque structure. Voir résumé des comptes ci-après.

Le Comité Directeur s'est réuni à trois reprises pour préparer les assemblées générales, prendre position sur les questions sanitaires et plus généralement aborder toutes questions utiles au bon fonctionnement de la FRAS.

Les co-présidents et le secrétaire général se réunissent périodiquement pour aborder toutes les questions d'actualité et préparer les séances du Comité Directeur.

Le Secrétaire général représente de manière permanente la FRAS au sein de divers Comités ou Conseil de Fondation. Il est :

- Membre du Comité de la Corodis et du groupe d'experts de l'étude « La Suisse Romande comme espace de diffusion et de co-production des arts de la scène »
- Membre du Comité Directeur de l'Union des Théâtres Suisse avec Carole Trousseau, Secrétaire générale du Grand-Théâtre de Genève et vice-présidente de l'UTS,
- Membre du Comité de la Rencontre du Théâtre Suisse
- Co-président de la Caisse de Pension Artes&Comoedia
- Co-président de la Fondation Comoedia
- Membre délégué UTS/FRAS auprès de PEARLE

En 2021, le Secrétaire général a également représenté la FRAS au sein de différents groupes de travail organisé par le canton de Vaud, le projet d'Observatoire des politiques culturelles romandes, la réunion européenne PEARLE à Lucerne en septembre.

Mathieu Bertholet représente également l'UTR/FRAS au sein du Comité de la Corodis et du projet d'une plateforme nationale de la culture

Marynelle Debétaz, Mathieu Bertholet sont également membres représentant.e.s FRAS au sein de l'Assemblée générale de l'UTS.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Selon l'art. 3 de l'ordonnance sur la prévention des accidents (OPA), l'employeur est tenu d'assurer la sécurité et la santé au travail.

Suite à l'arrêt de la solution Artos-Ergorama en 2016, il était devenu urgent de combler ce manque et de trouver une nouvelle solution collective dans l'intérêt des théâtres membres.

Dans le courant de l'année 2018, la société F4S a été retenue pour développer un concept spécifique aux arts de la scène, répondant aux lois fédérales du travail en matière de Santé et Sécurité. En 2021, on compte 25 théâtres qui ont adhéré à cette solution. Une commission ad hoc a été formée et les premières visites de théâtres ont eu lieu, suivies d'un rapport de l'expert Santé et Sécurité au travail. Ce document permet de mettre en lumière les points d'amélioration en matière de sécurité, tant sur les aspects architecturaux, de matériel, de circulation, d'ergonomie au travail.

Chaque théâtre, membre de la Solution FRAS-F4S reçoit une telle visite au minimum tous les 5 ans.

Durant l'année 2021, six théâtres (Am Stram Gram, Carouge, Loup, Jura, Le Reflet, Saint-Gervais et La Comédie) ont ainsi été visités par notre chargé de sécurité CFST/AEAI M Olivier Clément et autant de rapports ont été rédigés.

La commission Santé et sécurité s'est réunie à deux reprises pour définir les priorités 2021-2022 en matière de formation, c'est ainsi que des cours anti-chutes ont été proposés et organisés en collaboration avec l'entreprise Sécurité Industrie et M Daniel Schwab. Plus de trente personnes ont bénéficiés de ces formations et d'un tarif préférentiel.

En 2021, les Personnes de contact (PERCOS) de la solution FRAS F4S ont reçus six informations sur la Sécurité sous la forme d'un POINT SECURITE concernant des domaines aussi variés que ; les produits dangereux, télétravail et l'ergonomie au poste de travail, risques psychosociaux, etc. Un espace numérique est également disponible aux PERCOS pour retrouver toutes les références et informations utiles en matière de prévention des accidents et maladies professionnelles.

Toujours dans le cadre de la Prévention, La FRAS entend protéger les collaboratrices et collaborateurs des théâtres membres contre toute forme d'atteinte à la personnalité et prendre toute mesure utile afin de prévenir de telles situations. La désignation d'une personne de confiance externe fait partie de ces mesures. C'est ainsi que Mme Cécile Pache, consultante juridique indépendante à Lausanne, a été mandatée pour agir en tant que Personne de Confiance et ceci depuis mars 2021.

Le dispositif mis en place fonctionne bien, une vingtaine de membres de la FRAS, collaborateurs, collaboratrices ont eu recours aux services de Mme Pache.

Un premier bilan laisse apparaître l'importance pour les directions de disposer de compétences et de faire preuve de professionnalisme dans l'exercice de leur fonction et responsabilités, au même titre que n'importe quelle entreprise aux prises avec des dynamiques d'équipe, la culture ne faisant pas exception à la règle. Une gestion positive des ressources humaines, une ambiance saine, constructive et reconnaissante, n'est pas le fruit du hasard, mais relève bien d'un véritable travail et d'une politique d'entreprise.

En fonction des besoins identifiés, des journées de sensibilisation et d'échanges seront proposées aux membres de la FRAS.

En septembre 2021, deux demi-journées thématiques ont été organisées pour les directions de la FRAS, en présence de Mme Pache. Ces séances ont été suivies par plus de 60 personnes et ont reçu un excellent écho.

Le POOL et l'UTR se sont dotés de charte affirmant leurs valeurs, leurs pratiques professionnelles, la qualité de la production, de l'accueil, la durabilité, la parité et le refus des discriminations.

PRODUCTION ET DIFFUSION

Les Salons d'artistes

Si leur forme a été très impactée par les mesures de lutte contre la pandémie de Coronavirus, les Salons d'artistes 2021 ont bien eu lieu.

La première partie de l'édition a eu lieu en visioconférence. Elle a réuni environ 90 personnes les 18 et 19 janvier 2021.

Y ont été présentés :

- 5 projets de création
- 4 vitrines suisses qui proposaient des spectacles créés en 2020 et qui en raison des fermetures, n'avaient pas encore trouvé leurs publics
- 4 vitrines inter-réseaux dont une suisse
- Une cuisine des directions autour des projets de transformation
- Une cuisine des diffusions

Grâce à une première participation de Pro Helvetia, les artistes suisses ont touché un cachet de CHF 1'000.- par équipe pour leur présentation.

Dès la réouverture des lieux de culture, il s'est avéré nécessaire de permettre des rencontres en présentiel. La deuxième partie de cette édition a donc eu lieu sous la forme de Salons d'été le 28 juin 2021 au Théâtre Benno Besson à Yverdon-les-Bains, réunissant environ 50 participantes et participants.

Le programme comptait notamment deux spectacles (Palettes – Marc Oosterhof et Cédric Gagneur et Les Visages – Cie Kokodinyack) et deux tables rondes. La première présentait l'ensemble des nouvelles faïtières de compagnies cantonales, la seconde proposait un échange autour de la thématique des embouteillages de programmation.

Ils ont offert un espace d'échange entre producteurs et organisateurs de spectacles et permis de stimuler des collaborations et de fluidifier les relations. Les artistes invités sont parrainés par des directeurs de théâtres romands et issus des réseaux partenaires.

Rencontres et échanges

Chaque année, le 22 novembre en 2021, à l'occasion de l'Assemblée générale de la FRAS les membres échangent de nombreuses informations sur les projets de production et d'accueil en prévision de la saison à venir 2022-2023. Simples informations ou recherches de partenaires pour de la co-productions, du partenariat, ou des pré-achats sont au cœur de ces échanges. Présentations également des parrainages et/ou marrainages des projets pour les Salons d'Artistes de janvier 2022.

Des cafés Coup de cœur en ZOOM ont également été organisés en 2021, se sont des moments d'échanges entre programmatrices et programmeurs sur des spectacles qu'ils/elles ont vus et dont l'intérêt mérite d'être partagé.

COMMUNICATION

Durant l'année 2021 la FRAS a poursuivi le développement et l'enrichissement de son site internet www.lafederation.ch, principal vecteur d'information, permettant à la fois de donner des informations générales sur son identité, ses activités et de l'actualité au travers du Blog ou de l'Agenda. Ces informations sont complétées par un Espace réservé aux membres de la FRAS dans lequel des documents utiles sont partagés dans les domaines administratifs, de programmation, de la technique, de la sécurité, de la communication, de la billetterie, etc.

2021 a vu l'édition d'une Newsletter #09 et en raison de la situation sanitaire nécessitant une information plus rapide, une vingtaine de Communication FRAS, par e-mail ont été adressées aux membres dès la rentrée de la saison 21-22.

Enfin, **la Veille Culturelle** dont la FRAS coordonne et alimente cet espace en collaboration avec Benoît Frachebourg, animateur médiateur (Administrateur de la Grange-Unil) et le Diplôme en Gestion culturelle, s'est considérablement enrichi d'articles, d'études, d'interviews et compte 109 bookmarks à fin 2021.

JOURNÉES THÉMATIQUES

Durant l'année 2021, la FRAS a organisé plusieurs rencontres Zoom, avec les directions, les administrations des théâtres membres et les autorités culturelles cantonales.

Et de rappeler ici les formations anti-chutes dans le domaine de la technique, les séances de sensibilisation aux directions en matière de prévention du mobbing et harcèlement dans le cadre du travail.

ASSOCIATION NATIONALE ET INTERNATIONALE

La création de la FRAS a bousculé le paysage national au travers de l'appartenance historique de l'UTR à l'Union des Théâtres Suisses. Suite à la demande de la FRAS en avril 2018 sa reconnaissance pleine et entière à l'UTS et de former avec elle et le Tessin, l'association faîtière nationale. **En mai 2019, l'Union des Théâtres Suisses a modifié ses statuts et reconnu la FRAS de manière pleine et entière.**

Ainsi, le travail de longue haleine de structuration du paysage théâtral national se poursuit, dans un respect des institutions historiques, des cultures et de la grande diversité de notre théâtre suisse.

La question de la représentativité est revenue plusieurs fois au centre des discussions du Comité Directeur de la FRAS. La pandémie a mis en reflet les difficultés de communication, de prise en compte des particularités romandes au plan national et de l'articulation avec les

Représentant.e.s politiques. L'UTS a entendu ses préoccupations et a convenu d'entreprendre une profonde réflexion en vue d'un changement institutionnel majeur.

Covid 19 - 2021

2021 a été marqué une nouvelle fois par la pandémie. Des règles sanitaires strictes et parfois mal acceptées de la part du public et des professionnels ont ponctué cette année difficile.

Les idéaux et les valeurs d'ouverture des théâtres à tous les publics ont été frontalement maltraités par les impératifs de Santé public. Tout en comprenant la situation exceptionnelle que les sociétés traversent depuis février 2020, les théâtres ont souvent été au front.

Le soutien des pouvoirs publics a été important ; maintien des subventions, développement de fonds de soutiens et recours au chômage partiel ont permis aux différents lieux d'affronter cette crise avec une confiance mesurée. Ces aides ne sont pas arrivées sans peine, nous avons constaté le manque de connaissance des pouvoirs publics, en particulier au niveau fédéral, sur le fonctionnement des théâtres et l'économie des arts de la Scène. La FRAS devra trouver les moyens de combler ce manque dans les années à venir.

Les enjeux pour l'avenir sont cruciaux et nombreux : réouverture des lieux, poursuite des soutiens sur la saison 21-22 (qui sera sans doute encore touchée par des restrictions sanitaires), développement des publics, lutter contre le développement de la précarité, et agir pour l'urgence climatique.

L'Antenne

En collaboration avec le Théâtre de Carouge et en partenariat avec La Ville et canton de Genève, les fondations Leenards et Lombard Odier, la FRAS a soutenu la création de « l'Antenne », un accompagnement Covid-culture aux employeurs et indépendants genevois.

Une permanence juridique a été créée durant plus de 6 mois et s'est terminée le 31 décembre 2021. Près de 680 appels, contacts ou courriers électroniques ont été traités et plus de 35 permanences pour traiter les demandes nécessitant un conseil juridique.

Un rapport détaillé est à disposition, sur demande, auprès du Secrétariat de la FRAS.

BILAN 2021

Le résultat de l'exercice 2021 est de -20'950,53 et affiche un résultat au bilan est de Frs 119'435,17. Le disponible est de Frs 50'404,12. La FRAS dispose de deux réserves pour Perte sur cotisations (Frs 5'000.-) et pour Solution FRAS F4S (Frs 15'000.-) et d'un fonds pour Aide juridique (Frs 30'000.-).

FRAS janvier 2022